



L'Open Data se poursuit dans les collectivités territoriales, avec Angers et la Corse

par Virginie Boillet , le 13/02/2013 à 15:19

Alors qu'Angers Loire Métropole et la ville d'Angers viennent de lancer leur portail open data, data.angers.fr (comprenant 120 jeux de données sous licence Open Database License - ODbL), l'Assemblée de Corse vient d'adopter un programme d'ouverture des données publiques de l'île, appelé « Open Data Corsica ».

Pour en savoir plus sur le programme en Corse : www.corse.fr/file/133989/

Catégories : Brève, Data, France

Tags : open data